

# Le financement des réseaux

**Lundi 14 mai à Orléans**

*AML, 8 rue d'Escures*

**Jeudi 31 mai à Villemandeur**

*Château de Lisle don, rue de Lisle don*

**de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 30**

## Objectifs

Permettre aux communes de s'y retrouver dans le "maquis" législatif et réglementaire des sommes exigibles des aménageurs et/ou des constructeurs pour financer les différents réseaux publics (eau, assainissement, électricité, télécommunications), voire certains équipements privés associés

Organiser schématiquement les différents cas pouvant se présenter et expliquer les règles d'utilisation des outils de financement correspondants

## Contenu

- Les modalités de financement des équipements publics selon que l'on se situe ou non dans le cadre d'une autorisation de construire (taxe d'aménagement et participations d'urbanisme ; cas particulier des offres de concours)
- Le financement des équipements privés, ici également selon que l'on se situe ou non dans le cadre d'une autorisation de construire
- Modalités d'imposition et de recouvrement des taxes et participations exigibles
- Gestion d'éventuels remboursements

Intervenant : **Emmanuel SALAUN**,  
*Chargé d'études juridiques - AML*

AML - 8 rue d'Escures - 45000 Orléans  
Tél : 02 38 54 45 46 - Fax : 02 38 54 90 94  
am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr



# Les outils de la maîtrise foncière

**Mardi 20 mars à Orléans**

*AML, 8 rue d'Escures*

**Mardi 10 avril à Villemandeur**

*Centre culturel, 10 ter rue Jodon*

**de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 30**

## Objectifs

Identifier les différents outils permettant d'acquérir ou de constituer des réserves foncières

Choisir le ou les outil(s) le(s) mieux approprié(s) à ses projets

Conduire une procédure d'acquisition à son terme

## Contenu

Les enjeux de la maîtrise foncière

Les règles propres à chaque outil

L'articulation entre les outils

Sécuriser chaque opération en veillant au respect des délais et des formes de la décision

Etre en mesure d'appréhender les difficultés pouvant survenir lors d'une opération

Identification des différents acteurs et de leur rôle

Mesurer les incidences financières

Bien affecter le bien une fois qu'il est acquis

Intervenant : **Nicolas POLUBOCSKO,**

*Avocat - Cabinet Landot & associés*

AML - 8 rue d'Escures - 45000 Orléans  
Tél : 02 38 54 45 46 - Fax : 02 38 54 90 94  
am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr



## La restauration scolaire : choisir un mode de gestion adapté

**Mercredi 15 février à Orléans**

*AML, 8 rue d'Escures*

**Jeudi 16 février à Châteauneuf-sur-Loire**

*Espace Florian, 9 avenue Albert Vigier*

**de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 30**

### Objectifs

Identifier les enjeux et les contraintes qui influent sur le choix du mode de gestion de la cantine.

Connaître les règles d'hygiène et de sécurité qui s'imposent au gestionnaire des cantines.

Savoir quelles marges de manœuvre sur le contenu de l'assiette et sur son prix.

Identifier les différents intervenants et le rôle de la commune à leur égard.

### Contenu

La restauration scolaire dans son contexte : *les enjeux et ses contraintes*

La sécurité alimentaire : *l'hygiène et la maîtrise sanitaire*

Le cadre juridique : *de la régie totale à la délégation de service*

L'adaptation des locaux en fonction des choix retenus

Nutrition et santé : *le temps accordé à la prise de repas - Le contenu de l'assiette - L'intégration des produits locaux*

Animation de la pause méridienne

Les Projets d'Accueils Individualisés (PAI)

Le règlement intérieur

La commission des menus : *rôle et fonctionnement*

Des questions budgétaires : *le prix du repas au restaurant scolaire*

Intervenant : **Patrick NAUDET**,  
*Cabinet Pro Conseil*

AML - 8 rue d'Escures - 45000 Orléans  
Tél : 02 38 54 45 46 - Fax : 02 38 54 90 94  
am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr



## La conduite de réunion

**Mardi 17 janvier**

**ET**

**Mercredi 18 janvier à Châteauneuf-s/-Loire**

*Espace Kohler Choquet, 2 place de la Liberté*

Attention formation  
sur 2 jours

**de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 30**

### Objectifs

- Préparer des réunions de travail
- Identifier les différents types de réunion
- Choisir les méthodes de travail adaptées aux objectifs
- Animer avec conviction et efficacité
- Savoir gérer les différents acteurs
- Savoir assurer un suivi

### Contenu

- Identification des différents types de réunion
- La préparation de la réunion : salle, outils, ordre du jour...
- Le déroulement d'une réunion et ses étapes clés
- Les différents acteurs d'une réunion : animateur, secrétaire...
- Techniques d'animation avec études de situations difficiles
- Le suivi après réunion : le compte rendu d'une réunion...
- L'accompagnement et la mise en œuvre des décisions
- Etude de cas et analyse, exercices pratiques et recours à la vidéo.

Intervenant : **Marie-Hélène EUVRARD,**  
*Consultante*

AML - 8 rue d'Escures - 45000 Orléans  
Tél : 02 38 54 45 46 - Fax : 02 38 54 90 94  
am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

